

RPI Genouilly-Joncy
Année scolaire 2022-2023

Procès verbal n°1 du conseil d'école du 20 octobre 2022

Etaient excusés : Mme Jandot, maire de Genouilly, M. Bonnet, Mme Tirca, parents d'élèves

Etaient présents :

Enseignants : Mme Colin, Mme Guillot, Mr Rondier, Mr Ferquel, Mme Canon

AESH : Mme Feller, Mme Liberati

DDEN : Mme Jouve, Mme Dubois

SIVOS : Mr Morelli (a dû s'absenter en milieu de séance), Mme Blondaux, Mme Verdoia (et représentante parents d'élèves)

Représentants de parents d'élèves : Mme Jouve, Mme Bouton, Mme Labaune, Mme Bonazza, Mme Dunes, Mr Martin

Garderie/ Cantine : Mme Potherat (Genouilly)

Secrétaires de séances : Mme Dunes, Mme Bonazza

A l'ordre du jour :

1. Vote du conseil d'école regroupé et élection de la présidente du conseil d'école
2. Présentation de l'équipe – Effectifs 2022/2023
3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves sur les deux sites
4. Point mairies: cantine, garderie
5. Vote du règlement intérieur des écoles
6. Bilan Coopérative scolaire sur les deux sites
7. Aide Pédagogique Complémentaire (APC) et aide aux élèves en difficulté, présentation du RASED
8. Projets en cours et à venir
9. Point sécurité
10. Travaux effectués dans l'école et/ou travaux à envisager pour l'année
11. Questions diverses

1. Vote du conseil d'école regroupé et élection de la présidente du conseil d'école

Il a été procédé au vote du conseil d'école regroupé pour l'année 2022-2023: élection de Mme Canon à la présidence du conseil d'école du RPI GENOUILLY-JONCY, 19 votants.

2. Présentation de l'équipe – Effectifs 2022/2023

A/ Présentation de l'équipe:

2 ATSEM sur le site de JONCY: Mme Picard et Mme Conttonceau

2 AESH sur le site de GENOUILLY: Mme Feller et Mme Liberati

B/ Effectifs pour l'année 2022-2023

- **TPS / PS / MS :** classe de Mme Canon, **19** élèves : **2** TPS, **12** PS, **5** MS et une arrivée en janvier 2023 pour la PS
- **MS / GS :** classe de Mr Ferquel, **19** élèves : **5** MS, **14** GS
- **CP / CE1 :** classe de Mme Colin, **15** élèves: **8** CP, **7** CE1
- **CE1 / CE2 :** classe de Mme Guillot, **18** élèves, **6** CE1, **12** CE2
- **CM1 / CM2:** classe de Mr Arnaud, **23** élèves: **11** CM1, **12** CM2

TOTAL AU 20 OCTOBRE 2022: 94 élèves (38 élèves à JONCY, 56 élèves à GENOUILLY)

C/ Prévion pour l'année 2023-2024

L'an prochain pour l'année 2023-2024 sur les listes transmises par la mairie:

- **TPS** : 10 élèves
- **PS** : 22 élèves
- **MS** : 12 élèves
- **GS** : 10 élèves

Soit **54** élèves sur le site de JONCY.

- **CP** : 14 élèves
- **CE1** : 8 élèves
- **CE2** : 13 élèves
- **CM1** : 12 élèves
- **CM2** : 11 élèves

Soit **58** élèves sur le site de GENOUILLY.

TOTAL AU 20 OCTOBRE 2022: 112 élèves

3. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves sur les deux sites

→ Résultat des élections de parents d'élèves au 7 octobre 2022:

Le vote a eu lieu uniquement par correspondance (matériel de vote distribué par l'intermédiaire du cahier de liaison à chaque parent).

- **JONCY**: 74 parents inscrits / 62 votants, soit un taux de participation de 83, 78 %, 2 sièges pourvus et 2 suppléants. Suite au scrutin, les parents élus sont:

Titulaires: Mme Bonazza et Mme Verdoia

Suppléant (e) s: Mr Gazonnet et Mme Dunes

- **GENOUILLY** : 105 parents inscrits / 91 votants, soit un taux de participation de 86, 67 %. Suite au scrutin, les parents élus sont:

Titulaires: Mr Bonnet, Mme Bouton et Mme Jouve

Suppléant (e) s: Mme Tirca et Mme Labaune

4. Point mairies : cantine, garderie

CANTINE A JONCY

Il est soulevé que des difficultés sont rencontrées quand à l'effectif encadrant la cantine (2 encadrantes pour 31 élèves).

Il est indiqué à titre de comparaison, sur la commune de GENOUILLY : 4 encadrants pour 45 élèves.

GARDERIE A GENOUILLY

CHAQUE ENFANT DOIT ÊTRE INSCRIT AU PREALABLE SELON LES MODALITES DU REGLEMENT DE LA GARDERIE.

La séance de garderie pour un enfant inscrit mais non présent sera facturée au tarif de 2€. Pour les enfants non inscrits au préalable, la séance sera facturée 2€, quelle que soit la durée de l'accueil.

Afin de garantir le bon fonctionnement de la structure, les parents peuvent appeler avant 12H00 le personnel encadrant afin de prévenir de l'absence à la garderie de leur enfant, au numéro suivant : 07/87/72/77/84.

5. Règlement intérieur des écoles

A/ Ecole de la confiance

“L’engagement et l’exemplarité des personnels de l’éducation nationale confortent leur autorité dans la classe et l’établissement et contribuent au lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l’éducation. Ce lien implique le respect des élèves et de leur famille à l’égard des professeurs, de l’ensemble des personnels et de l’institution scolaire.” Loi 2019-791 du 26 juillet 2019, pour une école de la confiance, Article 1.

B/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur d’une école maternelle ou élémentaire, définit l’ensemble des règles de vie de l’école [...] il place l’élève en situation d’apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté en le rendant progressivement responsable.

Il est élaboré par le directeur d’école, conformément au règlement type départemental. Il est examiné puis voté lors du conseil d’école.

Le règlement intérieur sera affiché et transmis à l’ensemble des parents par mail. Une attestation de réception du règlement sera ajoutée dans le cahier de liaison et devra être signée par les deux parents.

Il a été fait une lecture des principaux titres, ainsi qu’un rappel des points importants:

Absence:

- Possibilité de déclarer l’absence d’un enfant par MAIL / APPLICATION KLASSLY / TELEPHONE
- Possibilité de récupérer le repas à la cantine le 12H00 en cas d’absence de l’enfant (si enfant inscrit) (sur le site de Genouilly uniquement)
- En cas d’absences injustifiées et répétées, la DASEN est informée de la situation.

Hygiène / Sécurité:

- Il est rappelé qu’aucun médicament, sauf en cas d’affection grave dans le cadre d’un projet d’accueil individualisé, ne sera donné à l’enfant. Cependant le parent peut se déplacer sur le site scolaire pour procéder à l’administration d’une médication.
- Les enfants ont pris le chemin de l’école, les poux aussi! Il est donc indispensable de prendre les mesures nécessaires afin de prévenir et d’endiguer ce fléau.
- Les jeux, objets dangereux et les bijoux sont interdits à l’école.

Surveillance:

- En cas de retard, ou si un enfant n’est pas récupéré à la sortie de 11h45, il ira à la cantine pour la pause méridienne. Pour la sortie de 16h15, l’enfant sera dirigé vers le bus de GENOUILLY, pour être pris en charge à la garderie. Les parents seront informés le cas échéant.

Concertation famille / enseignant:

- Il existe différents moyens pour échanger entre le personnel éducatif et les familles : REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES / KLASSLY / RÉUNIONS / ENTRETIENS INDIVIDUELS / CAHIER DE LIAISON
- Deux fois dans l'année (janvier et juin), les familles sont invitées à faire un premier bilan de la scolarité de leur enfant, les dates pour le 1er entretien seront communiquées courant janvier 2023.

Toute demande concernant le périscolaire ou la cantine doit se faire auprès de la mairie.

C/ Vote du règlement: 18 votants, 18 voix exprimées POUR. Le règlement sera transmis à l'Inspection académique.

6. Bilan Coopérative scolaire sur les deux sites

Compte de fonctionnement JONCY:

→ Compte rendu financier de l'année scolaire 2021-2022:

Charges: 5 748,89

Produits: 10 547,61

Résultat positif de 4 798, 72

Subvention des collectivités locales: 4 260€

Don association parents d'élèves: 3 667, 92€

→ Solde du compte au 30 septembre 2022: 7 365.65€

A déduire:

- Voyage scolaire en attente de paiement: 3 658.50€
- Paiement licence USEP: 353€ (7€ par enfant et 20 € par adulte)
- Paiement bus sortie UCEPS de juillet 2022: 77,55€
- Paiement bus sortie UCEPS du 18 octobre 2022: 190€
- Achat bacs à sable pour la cour de récréation : 427,20€

Reste 2659,40€ dont 1122,80 € de subvention de fonctionnement versée par le Sivos de Joncy.

A prévoir:

- Photographie
- École et cinéma (2,50€ par séance par enfant soit un total de 285€ pour l'année)
- Bus école et cinéma: 185€ par sortie
- Cuisine du mois

Compte de fonctionnement GENOUILLY:

Compte rendu financier de l'année scolaire 2021-2022:

Charges: 13 635,37

Produits: 14 314,76

Résultat positif de 679,39

Subventions des collectiv.locales 2 515,00

Don association: 6170 euros

Solde du compte au 30 septembre 2022: 925.08 euros

A déduire:

- Paiement licence USEP: 416€ (7€ par enfant et 20 € par adulte)
- Paiement bus sortie U-CEPS de juillet 2022: 141 euros
- Paiement bus sortie U-CEPS du 18 octobre et du 14 octobre 2022
- Paiement bus sortie USEP 20 septembre: 145 euros

A prévoir:

- Photographe
- École et cinéma (2,50€ par séance par enfant soit un total de 420 pour l'année)
- Cuisine du mois

L'association des parents d'élèves a versé 15€ par enfant sur les deux sites pour l'année scolaire 2022-2023.

7. Aide Pédagogique Complémentaire (APC) et aide aux élèves en difficulté, présentation du RASED

A/ Activité pédagogique complémentaire:

- JONCY : Mr Ferquel va proposer une activité théâtre, le mardi de 16h15 à 17h15 pour les GS.
- GENOUILLY: les enseignants vont proposer différentes activités les lundis et jeudis de 16h15 à 17h15.

B/ Aide aux élèves en difficultés, présentation du RASED

- Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires. Leur travail, complémentaire de celui du personnel éducatif, permet d'apporter une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire que peuvent éprouver certains élèves.
- Intervention du RASED en CP / CE1 les mardis et jeudis, par une personne évoluant sur 15 sites scolaires et consacrant en moyenne 30 minutes par enfant.
- La psychologue scolaire peut être sollicitée par les parents ou les enseignants.

8. Projets en cours et à venir

PROJET EN COMMUN AUX DEUX SITES:

- RENCONTRE U-CEPS: plusieurs rencontres sont prévues sur l'année sur différents thèmes (disciplines enchainées, p'tit bal, randonnée, jeux d'antan ...)
- ECOLE ET CINEMA : 3 séances dans l'année pour chaque classe

JONCY:

- Intervention musique tous les 15 jours avec une professeur de l'école de musique de Cluny
- Bibliothèque 1 fois par mois
- DEFI SCIENCE, " Climat on en parle", sur le thème du vent
- Art visuel: des fresques visuelles communes (réalisation d'un champ de fleurs le 27/09/22...)
- Projet Robot avec les MS / GS
- Projet théâtre avec les GS à partir de janvier 2023 pendant l'APC et en classe
- Projet de voyage en fin d'année scolaire avec les MS / GS

GENOUILLY:

- Bibliothèque 1 fois par mois, adhésion globale de 25€ à l'année prise en charge par l'école
- Cycle science à la Bergerie de Mr Martin
- Cycle piscine
- Création d'un court métrage avec ECOLE CINEMA, thème "Vivre Ensemble"
- Projet classe de neige à la journée, en février, ski de fond
- Sortie au Musée de l'école à SAINT-REMY avec les CP / CE1 / CE2
- Projet Anglais avec les CP / CE1 / CE2
- Projet Cycle vélo pour la classe de CP-CE1 avec la participation au Ptit tour USEP (agrément de parents pour accompagner....)
- Projet Langue des signes avec les CE1 / CE2
- Cycle science, programmation robots en partenariat avec l'IUT du CREUSOT, CM1/CM2
- Projet sortie vélo avec les CM1 / CM2, sortie sur la voie verte avec des visites (*possibilité de passer un agrément en mars ou avril, pour les parents souhaitant accompagner en vélo*)

PROJET DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES LES PTITS SOUS LIES

- Collecte des cartouches d'encre
- Stand buvette à GENOUILLY, Fête d'Halloween le 31/10/2022
- Vin chaud, lors du Marché des producteurs le 26/11/2022 à la Bergerie de Mr Martin
- Vente de fromages en provenance du JURA en novembre et décembre 2022
- Vente de fleurs en mai 2023
- Puces du 8 mai 2023 à JONCY
- Fête de fin d'année le 30/06/2023, le but étant de réunir les deux écoles pour un moment convivial

9. Point sécurité

A/ Exercice incendie

- Exercice incendie du 07/10/2022 à JONCY : sortie en 1minute et 45 secondes, système d'alerte par alarme incendie
- Exercice incendie le 13/10/2022 à GENOUILLY: sortie en 1 minute et 33 secondes, pas de système par alarme incendie

B/ Rappel des règles aux abords des écoles

- Interdiction de fumer
- Sur le site de Joncy, l'entrée et la sortie des élèves se fait par le portail marron situé côté EHPAD, [l'accès par le portail blanc est uniquement réservé au personnel éducatif de l'école](#)

10. Travaux effectués dans l'école et/ou travaux à envisager pour l'année

A/ Travaux pour le site de JONCY

- Prévoir installation de cloisons séparatives dans les toilettes de la classe des MS-GS
- Installation en septembre de 3 nouveaux bacs à sable dans la cour de récréation
- Interrupteur à changer dans le bureau des enseignants (en attente de l'intervention de l'électricien)

- Projet d'achat de deux tableaux numériques interactifs pour l'année scolaire 2022-2023, l'actuel étant en dysfonctionnement

B/ Travaux pour le site de GENOUILLY

- Achat d'un tableau numérique interactif en novembre 2022, pour les classes de CM, d'un montant de 2900€, financé par le SIVOS
- Mur qui se fissure dans la classe des CM, coût des réparations pris en charge par l'assurance de l'école
- Rideau roulant à réparer dans la classe de CM pris en charge par le SAV
- Demande d'installation de patères dans le cabanon de l'école
- Projet d'installation d'un système d'alerte incendie
- Système d'éclairage à rénover dans le bureau de la Direction

11. Questions diverses

Question des parents d'élèves:

Au vu des effectifs élèves, existe-t-il un risque de fermeture sur le RPI?

- *Pas de fermeture prévue pour la rentrée 2023-2024.*

Information: Le prochain conseil d'école aura lieu le 09 mars 2023